28.08.2012 – 10:00 Uhr

Rapport sur les indicateurs de l'aide sociale: nombre de cas en légère hausse, taux d'aide sociale stable

Berne (ots) -

L'édition 2011 du rapport sur les indicateurs de l'aide sociale publié par l'Initiative des villes pour la politique sociale montre une légère augmentation des cas de l'ordre de 1 pour cent sur l'ensemble des treize villes impliquées. Le taux d'aide sociale reste pratiquement inchangé compte tenu de la croissance de la population.

Considéré sur l'ensemble des treize villes impliquées, le nombre des cas à l'aide sociale a augmenté d'un bon 1 pour cent en 2011. Ce qui confirme l'évolution constatée l'année précédente, quand la tendance observée depuis 2006 d'une baisse du nombre de cas se voyait inversée et pour la première fois présentait à nouveau une légère augmentation. Dans le détail, l'image rendue n'est cependant pas uniforme : sept villes (Bâle, Berne, Bienne, Lausanne, Schaffhouse, Uster et Winterthour) constatent une hausse parfois importante du nombre des cas, alors que, dans les six autres villes (Lucerne, St-Gall, Schlieren, Wädenswil, Zoug et Zurich), les chiffres n'augmentent que légèrement voire stagnent.

A mesure que la plupart des villes connaissent en même temps une croissance de leur population, le taux d'aide sociale - à savoir, la part de la population qui dépend de l'aide sociale - n'a quant à lui guère évolué. Ce taux varie très fortement selon les villes et se situe entre 1,3 à 1,7 pour cent (Uster respectivement Zoug) et 9,8 à 11,4 pour cent (Lausanne respectivement Bienne). Les écarts dépendent de la taille de la ville, sa situation, sa structure de population et son tissu économique.

Révision de la LACI: situation conjoncturelle favorable, besoin de coordination confirmé

Les villes participant au rapport sur les indicateurs de l'aide sociale ont enregistré le nombre de personnes qui se sont inscrites nouvellement à l'aide sociale en raison de la révision de la loi sur l'assurance-chômage (LACI) entrée en vigueur le 1er avril 2011. Dans la plupart des villes, la part des nouveaux cas qui est à mettre sur le compte de la révision se situe entre 5 et 15 pour cent. Globalement, les effets de la révision sur l'aide sociale sont jusque là moins graves que ce que les villes avaient craint a priori, grâce principalement à la conjoncture plus favorable que prévue.

Un bilan concluant de la révision de la LACI n'est toutefois pas possible à partir des chiffres: les effets à moyen et long termes et l'incidence sur les cas déjà annoncés ne sont pas chiffrables. Le fait que personne ne sait ce qu'il est advenu des quelque 13'000 personnes exclues prématurément de l'assurance en raison de la révision de la loi prouve l'actualité de l'exigence des villes qui demandent une meilleure coordination de l'Etat social. Les lacunes dans la prise en charge entre l'assurance-chômage et l'aide sociale compromettent l'intégration professionnelle et sociale des personnes concernées.

L'Initiative des villes pour la politique sociale en bref

L'Initiative des villes pour la politique sociale défend les intérêts de politique sociale de quelque 60 villes de toutes les régions de la Suisse. Elle s'engage pour un système de sécurité sociale cohérent et une bonne collaboration entre les villes, la Confédération et les cantons.

Téléchargement du rapport: www.initiative-villes.ch > Indicateurs sociaux > Indicateurs sociaux actuels

Contact:

Thomas Meier
Tél.: +41/44/412'61'55
E-Mail: th.meier@zuerich.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003533/100723743 abgerufen werden.